CONTRÔLE DE GESTION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Contrôle de gestion en association : suivre les fonds, budgéter et rendre compte

Une association pilote rarement une marge. Elle doit justifier l'emploi de fonds affectés suivre des conventions pluriannuelles et rendre compte à des financeurs qui n'attendent pas tous le même document. Le budget voté en assemblée cohabite avec des budgets par projet qui ne se recoupent pas. Deux jours pour installer un contrôle de gestion adapté au secteur non lucratif : comptabilité analytique par action suivi des fonds dédiés budget par convention et production des comptes rendus financiers attendus par les financeurs publics et privés.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 550 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Trésoriers directeurs d'association responsables administratifs et financiers et chargés de gestion du secteur non lucratif.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les spécificités de gestion d'une structure non lucrative
- Construire une analytique par action et par projet
- Suivre l'emploi des fonds affectés et des subventions reçues
- Élaborer le budget annuel et les budgets par convention
- Produire les comptes rendus financiers attendus par les financeurs

03 Programme détaillé

M1 Spécificités du secteur non lucratif

- Comprendre ce que l'on pilote réellement
- Situer les ressources propres les subventions et les dons
- Distinguer fonds propres fonds dédiés et fonds affectés
- Repérer les obligations de rendu de comptes selon les financeurs
- Articuler projet associatif et pilotage financier
- À retenir : Un excédent n'est pas un profit mais une capacité à poursuivre le projet associatif.

M2 Comptabilité analytique par action

- Savoir ce que coûte chaque activité
- Découper l'activité en actions et en projets
- Affecter les charges directes aux actions concernées
- Répartir les frais de structure selon une clé justifiable
- Valoriser le bénévolat et les mises à disposition
- Atelier : Construction d'une clé de répartition des frais de siège entre plusieurs actions.

M3 Budget et suivi des conventions

- Tenir les engagements pris devant les financeurs
- Construire le budget annuel et les budgets par projet
- Suivre la consommation des crédits d'une convention pluriannuelle
- Anticiper les reports et les fonds non consommés
- Gérer les cofinancements portant sur une même action
- Cas pratique : Suivi budgétaire d'une action financée par plusieurs conventions aux règles différentes.

M4 Rendu de comptes et dialogue avec les financeurs

- Justifier l'emploi des ressources de façon lisible
- Préparer le compte rendu financier d'une subvention
- Construire un tableau de bord pour le conseil d'administration
- Expliquer les écarts entre budget voté et dépenses réalisées
- Préparer les demandes de renouvellement de financement
- Mise en situation : Présentation du bilan financier d'une action devant un financeur qui demande des justifications.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 550 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr